

/ Des **questions ?**

// Plus **de détails ?**

/// Envie de **participer** au projet ?



- **ADRESSE MAIL :**
123soleil@luc-sur-aude.fr
- **SITE INTERNET :**
<http://123soleil.luc-sur-aude.fr>
- **ADRESSE POSTALE :**
1 place des Marronniers,
11190, Luc-sur-Aude
- **TÉLÉPHONE :** 04 69 66 58 23

Parc de solaire de Mouthoumet, Soleil du Midi, 2011

Suivez
l'actualité
du projet
sur le blog



Conception : aesthetype design / Impression sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique / Photo : Philippe Benoist Image Bleu Sud.

Investissez dans le projet de **parc solaire citoyen** de **Luc-sur-Aude**



COMMUNE DE
LUC-SUR-AUDE



Parole de citoyen



“Fort de mon expérience individuelle avec mes panneaux solaires sur le toit de ma maison, je serai heureux de participer à ce projet citoyen sur ma commune.”

Philippe, habitant de Luc-sur-Aude.



Quel partenaire pour développer le parc ?

Depuis 2007, Soleil du Midi développe des petits parcs solaires au travers d'une approche originale adaptée au territoire. Dernier acteur audois, SDM a construit une dizaine de parcs (dont celui de Couiza, à 3km de Luc-sur-Aude).

À qui allez-vous vendre l'énergie produite ?

Enercoop, seule entreprise française depuis l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité en 2004 à s'approvisionner directement et à 100 % auprès de producteurs d'énergies renouvelables.

Pourquoi ce choix ? Car l'énergie est un bien vital, pour toutes et tous, critère important pour ce fournisseur, qui sous une forme **coopérative** ne redistribue pas de dividendes à ses actionnaires.



Parc solaire de Raissac-sur-Lampy, Soleil du Midi, 2010

/ Chronologie



/ Projet citoyen à Luc-sur-Aude

L'énergie citoyenne et participative, c'est possible !

Répondre aux enjeux énergétiques de demain implique d'engager dès aujourd'hui une véritable transition, pour que chaque individu puisse se sentir concerné par son environnement énergétique, politique, social... La maîtrise de la consommation et le développement des énergies renouvelables, sont bien sûr nécessaires, mais rien ne sera possible sans une implication de chacun, **habitant, consommateur et élu.**

Un parc photovoltaïque pour des citoyens chargés en énergies !

La **commune de Luc-sur-Aude** et le **développeur Soleil du Midi** ont mis la main à la pâte. À leur initiative, l'association 1,2,3 Soleil est créée pour porter des actions concrètes dans les énergies renouvelables, par la réalisation d'un parc solaire photovoltaïque. La structure gestionnaire du projet envisagée serait de nature **coopérative.**

Qu'est-ce qu'un projet citoyen et participatif ?

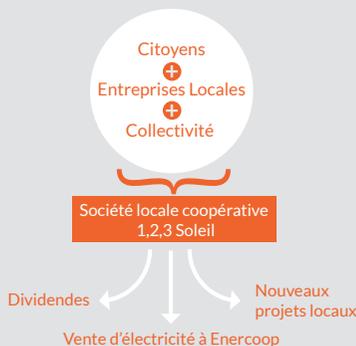
C'est un projet de production d'énergie renouvelable, porté, maîtrisé et financé conjointement

par plusieurs acteurs : des citoyens et/ou des collectivités et/ou des entreprises..

Ailleurs aussi !

Il existe une dizaine de projets citoyens en France, comme par exemple le collectif " Combrailles Durables " du Pays des Combrailles, avec plus de 230 coopérateurs. Dans la collectivité de Puy-Saint-André, 8 projets photovoltaïques ont aussi vu le jour.

COMMENT ÇA MARCHE ?



Investissez dans la production locale d'énergie avec vos enfants et 1,2,3 Soleil !

L'objectif de la participation citoyenne s'élève au moins à 100 000 € à collecter d'ici au printemps 2016. Sachez qu'il existe plusieurs façons d'agir en tant que citoyen, pour participer au projet :

- En devenant actionnaire et en remplissant l'engagement de souscription de parts à la future société 1,2,3 Soleil.
- En devenant actionnaire par un travail effectué lors de la construction du parc, courant 2016.

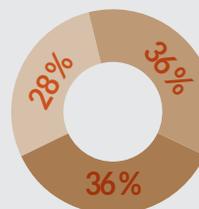
Prime à la participation citoyenne

1€ Citoyen
=
1€ Région

(à hauteur de 500 € par personne, pour un maximum de 100 000 €)

La part minimale est de 100 €

Investissement total : 279 845 €



Subvention régionale : 100 000 € maxi
Investissement citoyen : 100 000 € mini
Investisseurs : 79 845 €



PUISSANCE : 250 KWc



PRODUCTION ANNUELLE : 320 000 kWh soit la consommation de 215 personnes (hors chauffage)



SURFACE DU PARC SOLAIRE : < 8000 m²



IMPACT CLIMAT : 32 tonnes d'équivalent Co2 évitées par an, 3,5 kg de déchets nucléaires à vie longue (> 10 000 ans) évités par an.